



**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**  
**Lustrapide**

**1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE**

NOM DU PRODUIT Lustrapide  
 NO DE PRODUIT : 453-9  
 UTILISATION Produit à polir  
 DISTRIBUTEUR Autosmart International Ltd  
 Lynn Lane,  
 Shenstone, nr Lichfield  
 Staffordshire. WS14 0DH  
 England  
 www.autosmartinternational.com  
 Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)  
 Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)  
 info@autosmartinternational.com

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs)  
 Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)  
 Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

**2 IDENTIFICATION DES DANGERS**

Non considéré comme dangereux pour la santé ou l'environnement selon la législation en vigueur.

**3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Appellation	No EC :	No. CAS	Contenu	Classification (67/548)
Aluminium Silicate		1332-58-7	1-5%	-
Naphtha (petroleum),hydrotreated heavy	265-150-3	64742-48-9	10-30%	Xn;R65. R10,R66.
ODOURLESS KEROSENE	265-149-8	64742-47-8	1-5%	Xn;R65. R66.
OLEYLBIS(2-HYDROXYETHYL)AMINE	246-807-3	25307-17-9	< 1%	Xn;R22. C;R34. N;R50.

Le texte intégral pour toutes les phrases R est présenté dans la rubrique 16.

**4 PREMIERS SECOURS**

**INHALATION**

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Consulter un médecin si les troubles persistent.

**INGESTION**

NE PAS FAIRE VOMIR ! Rincer soigneusement la bouche. Boire beaucoup d'eau. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons. Consulter un médecin si les troubles persistent.

**CONTACT AVEC LA PEAU**

Rincer rapidement la peau contaminée avec du savon ou un détergent doux et de l'eau. Enlever rapidement les vêtements imbibés et les laver comme indiqué ci-dessus. Utiliser une lotion adéquate pour rétablir l'humidité de la peau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

**CONTACT AVEC LES YEUX**

Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les troubles persistent.

**5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

**MOYENS D'EXTINCTION**

Ce produit est ininflammable. Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

## Lustrapide

### RISQUES D'INCENDIE/D'EXPLOSION RARES

Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

### RISQUES PARTICULIERS

Oxydes de : Carbone.

## 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES

Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

### PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau.

### MÉTHODES DE NETTOYAGE

Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Recueillir la matière déversée en récipients, bien sceller et livrer pour élimination selon la réglementation locale. Nettoyer le lieu avec beaucoup d'eau. Faire attention aux surfaces qui peuvent devenir glissantes.

## 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

### PRÉCAUTIONS D'USAGE

Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux. Éviter l'inhalation de vapeurs. Émission de vapeurs des solvants pendant l'application et le séchage.

### PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE

Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, dans des récipients d'origine bien fermés.

### CRITÈRES DE STOCKAGE

Entreposage des produits chimiques.

## 8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Appellation	Norme	VME - 8 hrs		VLE - 15 min		Remarques
Aluminium Silicate	VLEP		2 mg/m3			

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

### ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION



### CONDITIONS D'UTILISATION

Assurer l'accès à une douche oculaire.

### MESURES D'INGÉNIERIE

Pas d'exigences de ventilation spécifiques mais ce produit ne doit pas être utilisé dans un espace confiné sans une ventilation adéquate.

### PROTECTION RESPIRATOIRE

Pas de recommandation spécifique notée mais une protection respiratoire doit être utilisée si le niveau général excède la valeur limite d'exposition professionnelle permise (VLEP). Porter un appareil respiratoire à filtre combiné, type A2/P3.

### PROTECTION DES MAINS

Porter des gants résistants aux produits chimiques nécessaires en cas de contact prolongé ou répété. Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant.

### PROTECTION DES YEUX

En cas de risque d'éclaboussures, porter des lunettes de sécurité ou un masque facial.

### AUTRES MESURES DE PROTECTION

Assurer l'accès à une douche oculaire. Porter des vêtements appropriés pour éviter le contact répété ou prolongé avec la peau.

### MESURES D'HYGIÈNE

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Se laver rapidement en cas de contact avec la peau ou contamination de la peau. Enlever promptement tout vêtement contaminé. Utiliser une crème mains appropriée pour éviter un dessèchement de la peau. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

## 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ASPECT : Visqueux Liquide

COULEUR : Rose

**Lustrapide**

ODEUR	Agréable, plaisante.		
SOLUBILITÉ	Insoluble dans l'eau Miscible avec : Hydrocarbures.		
DENSITÉ RELATIVE	~ 0.940 (20°C)	POINT D'ÉCLAIR (°C)	> 62 CF (Creuset fermé).
COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS (COV)	228 g/litre		

**10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ****STABILITÉ**

Stable à température normale et l'emploi recommandé.

**CONDITIONS À ÉVITER**

Éviter les températures excessives pendant de longues périodes.

**POLYMÉRISATION DANGEREUSE**

Ne polymérise pas.

**PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX**

Un feu créé : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2).

**11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****INFORMATIONS GÉNÉRALES**

L'exposition prolongée et répétée aux solvants pendant une longue période peuvent entraîner des problèmes de la santé permanents.

**INHALATION**

Les vapeurs peuvent causer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées.

**INGESTION**

Peut causer des gênes en cas d'ingestion.

**CONTACT AVEC LA PEAU**

Peut entraîner une délipidation de la peau, mais n'est pas irritant.

**CONTACT AVEC LES YEUX**

Le gaz et la vapeur dans les yeux peuvent causer des irritations et des douleurs cuisantes.

**MISES EN GARDE SUR LA SANTÉ**

Ce type de produit n'a aucun effet grave à long terme reconnu.

**VOIE D'EXPOSITION**

Ingestion . Inhalation :

**SYMPTÔMES**

Pas de symptômes spécifiques notés, mais le produit chimique peut néanmoins avoir des effets néfastes sur la santé en général ou sur certaines personnes. L'exposition répétée ou prolongée peut causer : Peau sèche.

Appellation	OLEYLBIS(2-HYDROXYETHYL)AMINE
DOSE TOXIQUE 1 - DL 50	1000-2000 mg/kg (oral rat)
Appellation	Naphtha (petroleum),hydrotreated heavy
DOSE TOXIQUE 1 - DL 50	3160 mg/kg (oral rat)
Appellation	ODOURLESS KEROSENE
DOSE TOXIQUE 1 - DL 50	>15,000 mg/kg (peau-rat)
DOSE TOXIQUE 2 - DL 50	3160 mg/kg (oral rat)

**12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****ÉCOTOXICITÉ**

Ce produit contient une substance qui est très toxique pour les organismes aquatiques.

**MOBILITÉ**

Le produit contient des composés organiques volatils (COV) qui s'évaporent facilement de toutes les surfaces. Le produit est partiellement miscible avec l'eau et peut se disperser dans l'environnement aquatique.

**POTENTIEL DE BIO-ACCUMULATION**

Ce produit ne contient pas de substances dont on s'attend un effet de bio-accumulation.

**DÉGRADABILITÉ**

Ce produit contient des composés inorganiques qui ne sont pas biodégradables. Les autres composants du produit sont progressivement biodégradables.

Classification de danger pour l'eau

WGK 1

**Lustrapide**

Appellation OLEYLBIS(2-HYDROXYETHYL)AMINE

Écotoxicité

Ce produit contient une substance qui est très toxique pour les organismes aquatiques.

CL 50, 96 H, POISSON, mg/l 0.39

CE 50, 48 H, DAPHNIA, mg/l 0.1

CI 50, 72 H, ALGUE, mg/l 0.01-0.1

Potentiel de bio-accumulation

Aucune donnée sur la bioaccumulation n'est disponible.

Dégradabilité

Le produit est facilement biodégradable.

Appellation Naphtha (petroleum),hydrotreated heavy

Écotoxicité

On ne s'attend pas à ce que le produit soit toxique pour les organismes aquatiques.

Mobilité

Le produit contient des composés organiques volatils (COV) qui s'évaporent facilement de toutes les surfaces.

Potentiel de bio-accumulation

Ce produit ne contient pas de substances dont on s'attend un effet de bio-accumulation.

Dégradabilité

Les substances volatiles sont décomposées au bout de quelques jours dans l'atmosphère.

Appellation ODOURLESS KEROSENE

Mobilité

Le produit contient des composés organiques volatils (COV) qui s'évaporent facilement de toutes les surfaces.

Potentiel de bio-accumulation

Ce produit ne contient pas de substances dont on s'attend un effet de bio-accumulation.

Dégradabilité

Les substances volatiles sont décomposées au bout de quelques jours dans l'atmosphère.

Appellation Aluminium Silicate

Écotoxicité

On ne considère pas que ce produit ait des effets néfastes sur l'environnement.

Mobilité

Non pertinent dû à la forme du produit.

**13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****INFORMATIONS GÉNÉRALES**

L'emballage doit être vide (aucun dégouttement de l'emballage retourné).

**MÉTHODES D'ÉLIMINATION**

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux. Empêcher l'écoulement dans l'égout, les cours d'eau ou dans le sol.

**14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****GÉNÉRALITÉS**

Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses (IMDG, ICAO/IATA, ADR/RID).

Aucun panneau d'avertissement de transport requis.

**15 INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION****PHRASES DE RISQUE**

NC Non classé.

**CONSEILS DE PRUDENCE**

S23 Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.

S37 Porter des gants appropriés.

S51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

P13 Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

**DIRECTIVES EUROPÉENNES**

Directive sur les préparations dangereuses 1999/45/CE. Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.

## Lustrapide

### 16 AUTRES INFORMATIONS

#### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Ce produit est fabriqué selon un système qui conforme à ISO9001 et ISO14001.

Cette matière doit seulement être manipulée par du personnel instruit.

DATE DE RÉVISION 16/11/2010

NO DE REV. /REPL. FDS 4

GÉNÉRÉE LE

#### PHRASES - R (TEXTE INTÉGRAL)

R10	Inflammable.
R66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R65	Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R22	Nocif en cas d'ingestion.
NC	Non classé.
R34	Provoque des brûlures.
R50	Très toxique pour les organismes aquatiques.

#### AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucune garantie ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.